



# Conseil de la Vie Sociale

23 février 2024

# ORDRE DU JOUR

- ❑ Projets institutionnels 2024 :
  - ❖ Mise en œuvre progressive des actions du projet d'établissement 2023-2027
    - ❖ Elections CVS (novembre)
    - ❖ Préparation évaluation HAS
- ❑ Point sur les remarques habitants – réunion pré-CVS
- ❑ Projets animations 1<sup>er</sup> semestre 2024
- ❑ Questions diverses

**I/ PROJETS  
INSTITUTIONNELS  
2024**

**MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE DES  
ACTIONS DU PROJET D'ETABLISSEMENT  
2023-2027**

# DEPLOIEMENT DES ACTIONS PROJET D'ETABLISSEMENT 2023-2027

- ▶ Présentation des axes du projet d'établissement lors de la réunion CVS en octobre 2023
- ▶ Mise à disposition prochaine sur site internet
- + synthèse distribuée avec les documents à l'entrée
  
- ▶ Quelques priorités 2024 :
  - Projet restructuration – plan financement
    - Retour Comité éthique
  - Réflexion en lien avec transition énergétique
    - Circuit du médicament
  - Volet droit des habitants => élections CVS en fin d'année
  - Organisation réflexion organisation entretien locaux

# RAPPEL DEROULE PREVISIONNEL

- ▶ **Phase 1 : premier constat technique et fonctionnel**
  - ▶ **Phase 2 : élaboration du pré-programme**
  - ▶ **Phase 3 : élaboration du plan de financement, négociation avec les autorités de tarification**
- REALISEES

⇒ **Enjeu : poids des travaux sur le prix de journée**

▶ **Phase 4 : choix du programme**

▶ **Phase 5 : concours/études**

▶ **Phase 6 : travaux**

⇒ **Horizon 2026/2027 pour une fin de travaux en 2031**

# CONSTRUCTION ETUDE FAISABILITE

## ► Rappels

**Réunions de travail** avec groupe direction/encadrement/membres CHSCT en mai et juillet 2021 puis en 2022 4 réunions avec programmiste

=> Ce groupe de travail a été conservé

+ **boîte à idées** à disposition du personnel depuis mai 2021 + boîte à idées pour les proches/visiteurs

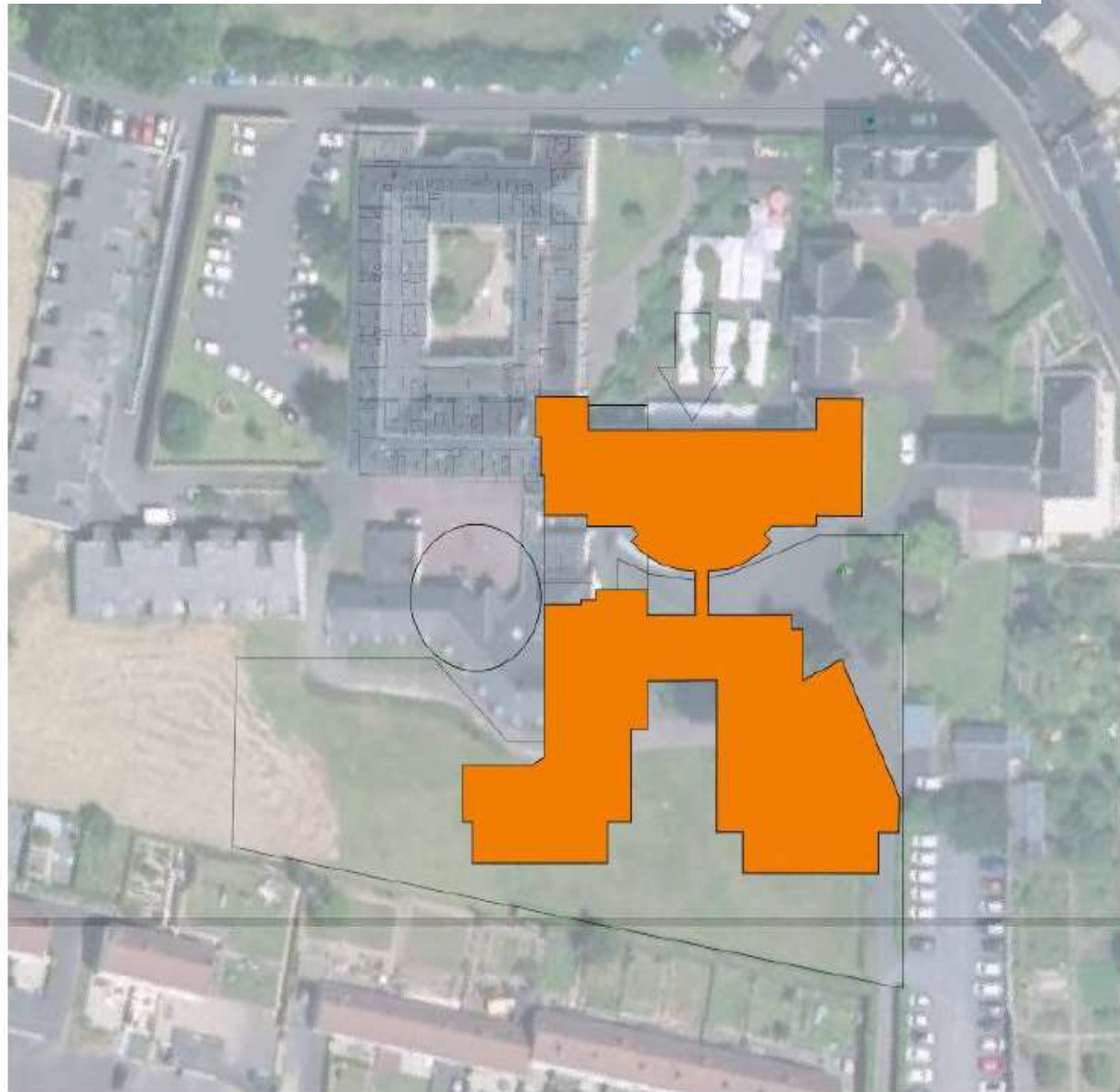
=> Toujours à disposition

## ► Intégration en axe prioritaire dans le projet d'établissement

# SCENARIO RETENU PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (novembre 2023)

Après la présentation du 21 Septembre 2022 devant le Conseil Départemental et l'ARS, il fut demandé d'étudier un nouveau scénario s'appuyant sur la réutilisation maximale du bâtiment A, la déconstruction des bâtiments Aquarelle et B ainsi que la conservation du bâtiment C sans sa réutilisation.

Les locaux ne pouvant être transposés dans le bâtiment A devront être reconstruit en extension de celui-ci.





# SYNTHESE ELEMENTS ETUDE FAISABILITE

- ▶ Les différents scénarios de **restructuration/reconstruction** permettent :
  - Une réutilisation maximale du bâti,
  - Une cohérence architecturale (ensemble chapelle/bâtiment A)
  - Une perspective de vente de l'ancien bâti avec possibilité projet « cohabitation » intergénérationnelle
- ▶ cependant la mise en œuvre induirait un phasage long et complexe avec notamment plusieurs phase de construction, un plus fort impact des nuisances (bruit, contraintes zone chantier), et une durée d'opération plus longue

*Temps estimé scénario 4 => : 54 mois*

# LE COUT FINANCIER PREVISIONNEL

- ▶ Après optimisation des surfaces par le programmiste
- Scénario reconstruction : 18 350 000 € TTC
- Scénarios restructuration/reconstruction :

N° 1 : 20 050 000 € TTC

N°2 : 19 510 000 € TTC

**N°4 : 19 430 000 € TTC**

Une provision pour actualisation/révision des coûts (4%/an) qui selon le programmiste pourrait être légèrement réduite => MAIS impact inflation sur les prochaines années est inconnu.

De même, le coût n'inclut pas à ce stade :

- Coûts supplémentaires éventuels : par exemple si fondations spéciales à prévoir (hypothèse ici d'un bon sol)
- Coûts supplémentaires à prévoir : mobilier, travaux de voirie (parking, accès)
- Coûts variables selon scénario : déconstruction anciens bâtiments

# A VENIR

- ▶ Echanges plus approfondis avec département/ARS dans le cadre de la négociation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2023-2027 => enjeu principal = impact sur le prix de journée des travaux
- ▶ Premières estimations avec Plan Pluriannuel d'investissement

# ELECTIONS CVS

# ELECTIONS CVS 2024

## ► Rôle du CVS

« Le conseil donne son **avis** et peut faire des **propositions** sur toute question intéressant le **fonctionnement** de l'établissement ou du service notamment sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socio-culturelle et les services thérapeutiques, les projets de travaux et d'équipements, la nature et le prix des services rendus, l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture, l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge. »

*Article D. 311-15 Code de l'action sociale et des familles*

# ELECTION CVS 2024

Le conseil de la vie sociale comprend **au moins** :

- ▶ 1° **Deux représentants des personnes accueillies** ou prises en charge ;
- ▶ 2° S'il y a lieu, **un représentant des familles** ou des représentants légaux ;
- ▶ 3° **Un représentant du personnel** ;
- ▶ 4° **Un représentant de l'organisme gestionnaire.**

Les membres du conseil sont élus pour une durée d'un an au moins et de **trois ans** au plus.

=> Dernières élections le 23/11/2021

Se réunit **au moins trois fois par an**

PREPARATION EVALUATION HAS

# PREPARATION EVALUATION « HAS »



**HAS = Haute  
Autorité de Santé**

**Evaluation menée  
par un organisme  
externe, selon le  
référentiel validé par  
l'HAS**

**Devra être menée  
tous les 5 ans**

## 4 VALEURS FONDAMENTALES



**LE POUVOIR  
D'AGIR  
DE LA PERSONNE**



**LE RESPECT  
DES DROITS  
FONDAMENTAUX**



**L'APPROCHE  
INCLUSIVE DES  
ACCOMPAGNEMENTS**



**LA RÉFLEXION  
ÉTHIQUE  
DES PROFESSIONNELS**



# CE QUI CHANGE :

- ✓ **LE DISPOSITIF S'APPUIE SUR UN SOCLE UNIQUE :**
  - **1 référentiel national** adapté à la diversité du secteur social et médico-social
  - **3 méthodes d'évaluation communes** pour tous les ESSMS
  - **2 niveaux d'exigences** introduisant :
    - › 139 critères standards ;
    - › 18 critères impératifs, dont la cotation inférieure à 4/4 entraîne immédiatement la mise en place d'un plan d'actions spécifique.
  
- ✓ **UNE FRÉQUENCE D'ÉVALUATION PASSÉE À 5 ANS**, au même rythme que les projets d'établissements et les CPOM<sup>1</sup>.
  
- ✓ **LA FIN DES ÉVALUATIONS INTERNES ET EXTERNES**, au profit d'un cycle d'évaluation unique, comprenant :
  - ① **une auto-évaluation réalisée en continu par l'ESSMS**, pour améliorer la qualité au bénéfice des personnes accueillies ;
  - ② **un contrôle réalisé par un organisme évaluateur** accrédité par le COFRAC<sup>2</sup> et habilité par la HAS<sup>3</sup>.
  
- ✓ **LA VISITE D'ÉVALUATION FAIT L'OBJET D'UN RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL**, construit selon une structure prédéfinie commune à tous les ESSMS.
  
- ✓ **UN SYSTEME D'INFORMATION : SYNAE**, sera mis à disposition des intervenants **pour la réalisation de l'évaluation des ESSMS lors de la visite.**
  
- ✓ **UNE DIFFUSION ELARGIE DU RAPPORT D'ÉVALUATION :**
  - Aux autorités de tarification et de contrôle
  - A la HAS
  - En interne (instance délibérante, instance de représentation des personnels, au Conseil de la Vie Sociale (CVS)...) )
  - Diffusion publique (selon les modalités fixées par un décret à venir)



# UN RÉFÉRENTIEL UNIQUE ADAPTÉ À CHAQUE ESSMS

STRUCTURÉ EN 3 CHAPITRES

» ET 9 THÉMATIQUES

1



## LA PERSONNE

(la personne elle-même,  
son représentant légal)

2



## LES PROFESSIONNELS

3



## L'ESSMS

(les représentants  
de la gouvernance)

1

BIENTRAITANCE ET L'ÉTHIQUE

2

DROITS DE LA PERSONNE  
ACCOMPAGNÉE

3

EXPRESSION ET LA PARTICIPATION  
DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

4

CO-CONSTRUCTION ET LA  
PERSONNALISATION DU PROJET  
D'ACCOMPAGNEMENT

5

ACCOMPAGNEMENT  
À L'AUTONOMIE

6

ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ

7

CONTINUITÉ ET LA FLUIDITÉ  
DES PARCOURS

8

POLITIQUE DES  
RESSOURCES HUMAINES

9

DÉMARCHE QUALITÉ ET  
GESTION DES RISQUES

# METHODES D'EVALUATION

## 1 > L'ACCOMPAGNÉ TRACEUR



ANALYSE LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE DANS L'ÉTABLISSEMENT OU LE SERVICE.

- Elle s'appuie sur le croisement des regards de la personne accompagnée et des professionnels qui l'accompagnent au quotidien.

## 2 > LE TRACEUR CIBLÉ



ÉVALUE, SUR LE TERRAIN, LA MISE EN ŒUVRE RÉELLE D'UN PROCESSUS, SA MAÎTRISE PAR LES PROFESSIONNELS QUI L'UTILISENT ET SA CAPACITÉ À ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS.

- Lors de la visite l'intervenant de l'organisme rencontre les équipes de professionnels de terrain, avant de s'entretenir avec la gouvernance pour éclairer les éléments recueillis et observés.

## 3 > L'AUDIT SYSTÈME



EXAMINE UN ENSEMBLE DE PROCESSUS AFIN DE VÉRIFIER QU'ILS SONT MAÎTRISÉS ET PERTINENTS AU REGARD DES OBJECTIFS À ATTEINDRE.

- Lors de la visite, l'intervenant de l'organisme rencontre la gouvernance de l'ESSMS, avant de s'entretenir avec les professionnels de terrain. Les représentants du Conseil de la Vie Sociale (CVS) pourront être consultés.



**OBJECTIF FIN 2024- 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2025 :  
MENER UNE 1ERE AUTO-EVALUATION  
« HAS »**

**CALENDRIER EHPAD => EVALUATION  
PAR ORGANISME AVANT LE 01/06/2026**

**SSIAD =>?**





## II/ SYNTHESE REUNION PRE- CVS

*14 février 2024*

*Réunion avec 6 habitants*

*+ 4 habitants interrogés en  
chambre*



# III/ PROJETS ANIMATION 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2024

*Point avec Valérie FOUCHARD  
Coordinatrice animation*



# **IV/ QUESTIONS DIVERSES**

# APPEL A PROJET CONFERENCE DES FINANCEURS (FEVRIER 2024)

- ▶ Conférence des financeurs = instance multipartenariale (Conseil départemental, ARS, caisses de retraite...)

Montant de la demande : 80% du coût maximum du projet

- ▶ 1 projet présenté par l'EHPAD autour de la musique





De la musique avant toute chose. Paul VERLAINE



# BORNE MELO

www.associationborne.com

# OBJECTIFS DU PROJET

- ▶ Mettre en œuvre un **accès facile et adapté** des habitants, des familles et du personnel à l'écoute des musiques qu'ils apprécient, grâce à un équipement imaginé pour eux.
- ▶ Favoriser le **plaisir de l'écoute**
- ▶ Mettre en place des **activités de stimulation cognitive** grâce à la musique, des activités et des jeux
- ▶ Utiliser la **musique comme un support à visée thérapeutique**, notamment pour les habitants avec des troubles cognitifs importants ou des habitants non-communicants : stimuler la mémoire, apaiser les personnes agitées grâce à la musique.



**DES QUESTIONS?**

**MERCI  
DE VOTRE ATTENTION!**